



SYLVIE GENTIL

APPEL À CANDIDATURES 2022

BOURSE POUR UNE RÉSIDENCE DE TRADUCTION AU CITL D'ARLES

Date limite : **Mercredi 30 novembre 2022**

Soutenir les **traducteurs en début de carrière** pour la traduction
en français d'**œuvres littéraires de langue chinoise**

COMMUNIQUÉ • Appel à candidatures 2022

Grande traductrice de la littérature chinoise contemporaine, Sylvie Gentil disparaissait subitement en 2017. Elle a notamment fait connaître en France Mo Yan (prix Nobel de littérature 2012), Liu Sola, Xu Xing, Li Er, Mian Mian, Feng Tang et surtout Yan Lianke. Pour prolonger son travail et continuer à faire vivre sa passion, sa famille a créé en 2019 le Fonds de dotation Sylvie Gentil.

Visant à promouvoir la **traduction d'œuvres littéraires du chinois vers le français** et à soutenir dans leur travail des **traducteurs et traductrices en début de carrière** (quel que soit leur âge), le Fonds Sylvie Gentil propose chaque année une **bourse d'un montant de 500 euros par semaine**, liée à une **résidence de 2 à 8 semaines au CITL** - Collège international des traducteurs littéraires d'Arles (France).

L'appel à candidatures 2022 est ouvert. Les candidats peuvent envoyer leur dossier jusqu'au **mercredi 30 novembre 2022**.

CONDITIONS

- L'attribution de la bourse est soumise à l'obtention préalable d'un contrat de traduction avec une maison d'édition, ou, à défaut, à la présentation d'une simple lettre d'intention de sa part.
- Cette bourse n'est pas cumulable avec d'autres soutiens publics à la traduction
- Des dossiers de co-traduction peuvent être retenus, chacun des co-traducteurs pouvant se voir attribuer une bourse intégrale.
- Pour des cas spécifiques, les frais de voyages peuvent éventuellement être pris en charge sur demande préalable.
- La dotation du fonds devra être mentionnée sur l'ouvrage publié.

CALENDRIER 2022

- Durée de la résidence : **de 2 à 8 semaines**, en fonction des projets et besoins mis en avant par les candidats.
- Période de résidence : **entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023**.
- Date limite du dépôt des candidatures : **30 novembre 2022**.

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

- 1 CV incluant vos éventuelles références bibliographiques
- 1 lettre de motivation
- 1 présentation de l'œuvre à traduire
- Le texte original intégral (sous format pdf ou papier)
- 1 échantillon de traduction (plus ou moins 15 feuillets)
- Le contrat d'édition ou la lettre d'intention.

CONTACT

- Email : candidatures@fonds-sylvie-gentil.org